

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 février 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 février 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Eugène André qu'il a envoyé à Laeken le chèque de 1 500 F soumis à sa signature. Sur les foyers des buanderies : Godin recommande de perfectionner les foyers en terre réfractaire au lieu de les abandonner au profit de foyers en fonte, plus chers.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités[Laeken](#), [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (26v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Paris 29 février 77

Cher Monsieur Genière.

J'ai envoyé le 19^e à Laeken
le chèque de 2500 fr. que vous
avez envoyé à ma signature.

Dans ma proposition dans
notre précédente lettre de vous
prier. Les foyers en terre
réfractaire aux briques.

J'aimerais bien mieux vous
voir me proposer le nombre
raisonnable des foyers en
terre s'ils ont des défauts
d'être trop petits. Je ne fais
pas lorsque on a une bonne
chose à la main il faut
donner pour se mettre
remarque des autres.

50

foyers en fonte doivent coûter
plus chers que les foyers en
terre réfractaire, si l'on savait
bien tirer parti de cette dernière,
car il est probable qu'on
pourrait supprimer l'enveloppe
extérieure en se contentant
de contenir les briques dans
un cadre à égouts qui leur
servirait d'emboîtement.

Mais il faudrait sans doute
vous en la pour indiquer
ce qui est à faire.

J'ajoute pas que
vous pouvez acheter du papier
et que vous pouvez bon
marché aux charbons.

Je vous salue très sincèrement

Y. Genière